

Envoyé en préfecture le 21/10/2025

Reçu en préfecture le 21/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID : 062-216207365-20251021-DEC2025_137-AI

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
COMMUNE DE SAILLY-SUR-LA-LYS

DÉCISION RELATIVE À LA SIGNATURE D'UN DEVIS DESTINÉ À L'ORGANISATION DU
SPECTACLE 1€ DU SAMEDI 31 JANVIER 2026
A SAILLY-SUR-LA-LYS

Le Maire de SAILLY-SUR-LA-LYS,

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020-12 du 28 mai 2020 attribuant une délégation de pouvoir au Maire à toutes les décisions en matière de marchés publics quel que soit leur montant ;

Considérant qu'il est nécessaire de faire appel à des prestataires dans le cadre du spectacle 1€ Le Musical Show du Samedi 18 mai 2024

Vu les propositions tarifaires reçues de la société l'APPA Association Pour la Promotion des Artistes et de la société Le Secret de la fête ;

DECIDE

ARTICLE 1 est signé avec la société Le Secret de la Fête (sise 18 bis rue de Verdun 62217 Achicourt) un devis pour assurer le spectacle « Marilyn, le Musical », soit un montant de 2760 euros TTC ;

ARTICLE 2 la présente décision sera communiquée au conseil municipal lors de la prochaine séance. Elle sera reprise au registre des délibérations du conseil municipal et fera l'objet des mesures de publicité réglementaires et ampliation en sera transmise à la Sous-Préfecture de BETHUNE.

Fait à SAILLY-SUR-LA-LYS, le 14 octobre 2025

DEC 2025_137

Le Maire,
Jean-Claude THOREZ

